

RÈGLES D'AFFICHAGE DE GROUPE



- Soyez aimable et courtois
- Chaque membre peut publier une (1) seule publication par jour sur un même sujet.
- Votre publication doit être en lien avec votre entreprise, une cause que vous supportez, être pertinent.

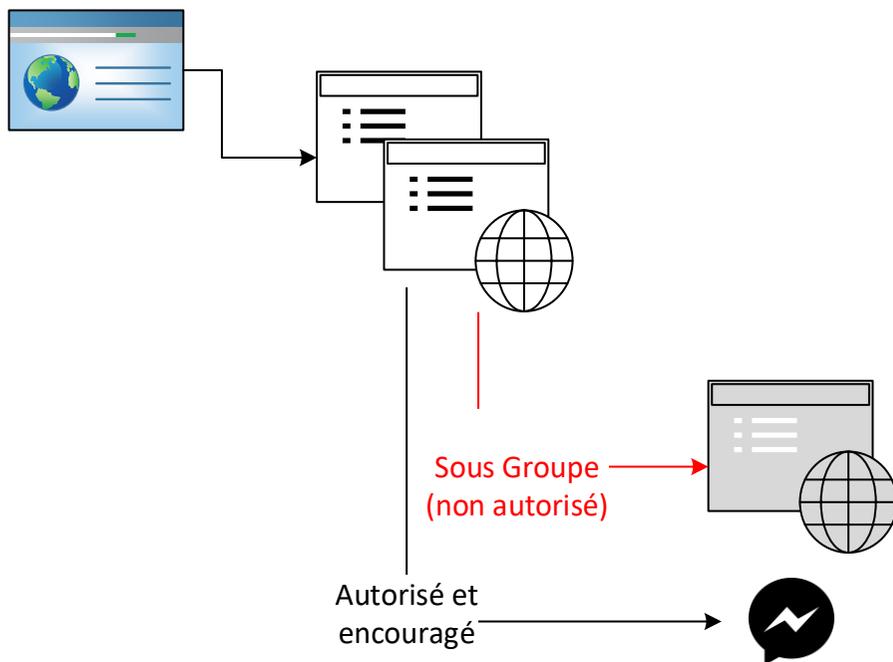
GR International FACEBOOK

<https://www.facebook.com/grinternational.ca/>

-Page principale
produit par GR

Groupe par région
produit par GR

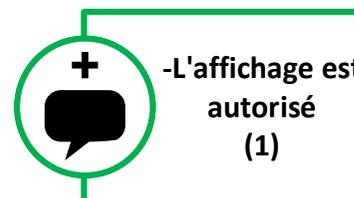
Page de groupe
produit par les
MEMBRES



« MEMBRES GR »

- Mention ;
" membre (nom du groupe)

Exemple:
MEMBRE GATINEAU 1



-L'affichage est
autorisé
(1)



-Commenter
sur le poste



-Partage
autorisé

« NON MEMBRES GR & GRAND PUBLIC »

-L'affichage n'est pas autorisé

-Commentaires et partage autorisés



-L'affichage
n'est pas
autorisé



-Commenter
sur le poste



-Partage
autorisé